

Vivre à FYÉ



**BULLETIN
MUNICIPAL
2024**

... NOS JOIES ...



Les Naissances

- ▶ **Lyna CHARRON** née le 23 novembre 2023
- ▶ **Célian ROUSSEL** né le 10 décembre 2023
- ▶ **Aby DUVAL** née le 10 janvier 2024
- ▶ **Louis DERET** né le 14 janvier 2024
- ▶ **Maïvie LEMEUNIER** née le 28 janvier 2024
- ▶ **Ava DORON VAUGARNY** née le 8 mars 2024
- ▶ **Lyna LALLENEC PERDEREAU** née le 26 mars 2024
- ▶ **Ambre GIRARD** née le 1^{er} juillet 2024
- ▶ **Mia GIRARD** née le 1^{er} juillet 2024
- ▶ **Agathe TOULIS** née le 20 juillet 2024
- ▶ **Louis TALVARD** né le 1^{er} août 2024
- ▶ **Victoire BARROUILLET** née le 16 août 2024
- ▶ **Alya MICALÉ** née le 26 septembre 2024
- ▶ **Dara KONG** né le 28 septembre 2024

... NOS PEINES ...



Les Décès

- ▶ **Christian TREBOUET** le 13 février 2024
- ▶ **Cécile GOUSSU** le 17 février 2024
- ▶ **Roger RIPOCHE** le 20 mars 2024
- ▶ **Denise LECUYER** le 13 avril 2024
- ▶ **Raymond COSME** le 16 avril 2024
- ▶ **Daniel CHATEAU** le 28 mai 2024
- ▶ **Roland PLUMAS** le 25 juin 2024
- ▶ **Gérard POTTIER** le 26 août 2024
- ▶ **Henri GORGET** le 9 septembre 2024
- ▶ **Bernard LEBRETON** le 15 septembre 2024
- ▶ **Gérard MARCHAND** le 27 septembre 2024
- ▶ **Geneviève LATOUCHE** le 4 octobre 2024
- ▶ **Pierre LOTTIN** le 22 octobre 2024
- ▶ **Gweltaz LEROY** le 6 novembre 2024
- ▶ **Léonard GAVORY** le 8 novembre 2024



Les Mariages

- ▶ **Angélique PILLON et Christophe PELLIER** le 1^{er} juin 2024

Sommaire

L'état civil	2
Le mot du Maire	3
L'histoire d'un « lieu-dit »	4
Les travaux	5 à 6
Le Sivos	7
Les restaurants scolaires	8
L'APE « Les Lutins »	9
Les salles communales	10
Le cimetière	11
Les évènements de la commune	12 à 13
Kikloche	13
Le Comité des Fêtes	14 à 15
Les Commémorations	16
Le 80 ^{ème} anniversaire de la libération	17 à 19

L'A.S. Foot	20
Le cyclotouriste	21
Les associations culturelles	22 à 23
Fernand Chatelain	24
Les Gîtes	25
L'annuaire des artisans et commerçants	26
La Maison de Santé	27
La point Santé	28 à 29
Les défibrillateurs - Équilibr'Age	30
La recette de cuisine	31
Les jeux	32
Les déchetteries	33
Les infos de la mairie	34 à 36



L'année 2024, qui s'achève, a rempli toutes ses promesses en matière d'animations avec la mise en place d'une nouvelle équipe au comité des fêtes mais aussi à travers deux chantiers majeurs qui ont été livrés au cours de cette année.

Les travaux de viabilisation du lotissement et de la Rue de la Croix des Buis et la rénovation de l'éclairage.

En cette fin d'année 2024, malgré un contexte écologique, économique et international difficile, je souhaite envisager l'avenir avec optimisme. Lorsque je regarde le quotidien de notre collectivité, je veux témoigner de la générosité et des initiatives des bénévoles, du dynamisme de nos commerçants et artisans, de l'engagement de notre corps enseignant, de la disponibilité et du professionnalisme des agents de notre collectivité, de la mobilisation des élus.

Lorsque je vis le quotidien de notre collectivité, je rencontre des personnes de tout âge et de tout horizon, qui sont des sources d'inspiration et de motivation.

Ces occasions me rappellent chaque jour le sens de mon engagement en tant que maire : être là au milieu de vous, afin d'améliorer encore et toujours notre attachante commune malgré tous les défis à relever. Ces défis ne manquent pas dont celui de la dégradation continue de nos finances locales contraintes par des dotations à la baisse et une inflation impactant nos charges de fonctionnement. Parce que nous accueillons de nouvelles familles, grâce à de nouveaux logements, qui ont choisi, comme vous, notre commune pour y vivre, nous avons l'urgente responsabilité d'agir pour tous. Nous le ferons à travers les investissements qui s'annoncent.

Tout d'abord, nous engagerons l'année prochaine les travaux d'amélioration de notre école, tributaire des subventions accordées par l'état en ces temps difficiles. Il en sera de même pour la réfection des trottoirs et de la bande roulante du bourg (attente d'une subvention de 50 000 € de la part du Département de la Sarthe). Ce sera l'année de la viabilisation de 5 parcelles d'environ 1 500 m² rue du Moulin Neuf qui seront en vente ensuite. Hélas une mauvaise nouvelle, l'installation de la supérette en libre-service est reportée au printemps 2025, suite aux intempéries qui ont occasionné des retards pour les chantiers de l'entreprise Chapron retenue pour ce projet.

Permettez-moi de féliciter le nouveau comité des fêtes pour son dynamisme. Pas moins de 7 manifestations réalisées en 2024 dont le concert de Luc ARBOGAST le 22 novembre 2024 à 20h00 en l'église de Fyé. N'hésitez pas à rejoindre cette nouvelle équipe.

Cette période de fêtes, que nous traversons au milieu de beaucoup d'incertitudes, doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces moments de bonheur, que nous avons vécus au sein des différents événements organisés avec la fête d'Halloween, le marché des créateurs, et prochainement la traditionnelle cérémonie des vœux **le 10 janvier 2025**, doivent nous permettre de savourer ces moments particuliers en famille et entre amis. Je souhaite que ces moments nous apportent de jolis souvenirs en commun, synonymes de moments de joie et de partage. Permettez-moi enfin, avec ferveur, de vous présenter en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers pour 2025.

Jean-Pierre FRIMONT

Cohardons

Le nom *Cohardons* est un nom ou un toponyme qui se rencontre fréquemment dans la région. Sur Fyé, il a caractérisé deux structures différentes qu'il faut distinguer : le prieuré et la seigneurie de Cohardons.

Le prieuré Saint-Jean de Cohardons, devenu plus tard la métairie du même nom, devait se situer à l'actuel lieu-dit *La Chapelle*. Quand au manoir des seigneuries de Cohardons, il est actuellement difficile de le situer géographiquement.

On peut cependant supposer qu'il se trouvait dans un espace situé aujourd'hui entre les lieux-dits *La Vieille Cour* et *Cohardons*.



Le Boulay

La seigneurie du Boulay à 2,3 km au nord-ouest de l'église apparaît dans les documents à partir du XV^e siècle, avec le contrat d'achat du fief et seigneurie du Boulay passé en septembre 1461 par Guillaume de Jupilles.

Neuf ans plus tard, la seigneurie est aux mains de la famille de Saint-Denis. Madame de Saint-Denis, dame du Boulay, reçoit un aveu à foi et hommage simple au nom de son fils le seigneur de Cohardons.

Meslay

Le château de Meslay n'apparaît pas dans les sources au Moyen Âge et il est probable qu'il date au plus tôt de la période de reconstruction consécutive à la guerre de Cent Ans, voire plus tardivement.

François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, Boisaprestre, qui rend aveu au roi en 1540 était-il seigneur de Meslay à Fyé ? Rien de moins certain, car aucune trace de Meslay n'a été trouvée dans les écrits avant le XVII^e siècle.



Cons

Seigneurie située à 1 625 km à l'ouest, *Cons* était probablement au Moyen Âge une maison forte, c'est-à-dire un domaine fortifié, mais actuellement aucun écrit ne le prouve. Ses douves, pour partie encore visibles, sont citées dans le dictionnaire de Pesche (dictionnaire historique).

Le cadastre de 1819 n'en montre que deux sections, celles qui existent encore aujourd'hui. Large de 2 à 4 mètres, peu profondes, elles sont alimentées respectivement par deux petits cours d'eau.

Le ruisseau de Cons se jetant dans l'étang alimentait autrefois un moulin. L'association manoir-moulin-étang est typique des structures seigneuriales du Moyen Âge.

Éclairage public l'Ardillé

Après une première phase réalisée en 2019 qui concernait 70 % du parc d'éclairage public de la commune de Fyé, il était nécessaire de continuer la rénovation de l'éclairage public de Fyé. C'est chose faite !

Le matériel non rénové, était vieillissant et consommait beaucoup d'énergie.

Il est à noter qu'avec la mise en place de la dernière horloge astronomique l'éclairage public s'allume le soir dès que le jour décline jusqu'à 23 h 00 et s'allume le matin à 6 h 30 jusqu'à l'apparition du jour.



La réfection a concerné **27 points lumineux** situés rue des Saules, Résidences de l'Ardillé, du Lavoir et du Pont Tatin qui font partie du parc de l'éclairage public de la commune de Fyé (131 points lumineux). Ceux-ci étaient particulièrement obsolètes et énergivores.

Les lampes à sodium haute pression au nombre de 27 qui sont en place depuis plus de 15 ans et voire plus pour certaines ont été remplacées par des lanternes VERSO équipées en LED 31 W. De plus, la mise en place de 5 horloges astronomiques a permis de réguler la consommation de l'éclairage public en fonction du jour et de la nuit.

L'objectif était d'améliorer l'efficacité énergétique, réduire la pollution lumineuse et intégrer des dispositifs de réduction de consommation (ampoules LED et horloges astronomiques).

Le coût de l'ensemble de cette réalisation est de 22 471,79 € TTC.

Le projet est en attente de paiement de subvention de la part de l'état (40 % du montant HT).



Création de l'éclairage public solaire Chemin Dadam

D'autre part, suite à la construction de plusieurs maisons Chemin Dadam, celui-ci était dépourvu d'éclairage public.

Il était donc nécessaire de réaliser l'extension de l'éclairage public sur une longueur d'environ 300 m, consistant en la fourniture et la pose d'un ensemble d'éclairage **solaire** autonome avec 7 mâts cylindro-coniques d'une hauteur de 5 m sur massifs de fondation. Cette opération a été réalisée courant septembre.

C'est un geste pour le climat en optant pour des équipements et des fonctionnements économes en énergie. La recyclabilité des nouveaux luminaires sont aussi des atouts pour l'environnement.



Lampadaire solaire de jour



Lampadaire solaire de nuit

Le coût estimé de l'ensemble de cette réalisation est de 22 872,00 € TTC.

Le projet est en attente de paiement de subventions de la part de l'état (20 % du montant HT) et de la part du Département de la Sarthe (20 % du montant HT).

Rue de La Croix des Buis

Les travaux de viabilisation des parcelles vendues en lots libres du lotissement de La Croix des Buis se sont terminés début 2024. En même temps, l'achèvement de la rue de La Croix des Buis qui dessert ces parcelles a été réalisé.

Le transformateur électrique nécessaire à cette viabilisation, a été installé en juin 2024.



La commercialisation de celles-ci a débuté en mars 2024. Actuellement, c'est 7 parcelles sur 12 qui ont déjà trouvé acquéreurs. Cinq permis de construire sont déjà accordés. Deux constructions sont en cours. La commercialisation de ces parcelles est réalisée par Sarthe Habitat. Il reste 5 lots disponibles : les lots 2, 4, 5, 9 et 11. Le numéro de téléphone de contact est le **02 43 43 70 40**.

Le Sivos du RPI du Rosay Nord Rentrée scolaire 2024-2025

Le SIVOS du RPI du ROSAY NORD est heureux de souhaiter la bienvenue à sa nouvelle directrice : Madame HOUIS-CASATI, enseignante de la classe CE1 à OISSEAU-LE-PETIT, qui remplace Madame VIGNERON, enseignante de la classe PS-MS à FYÉ et qui a assuré la direction pendant deux années.



Le SIVOS, adresse ses remerciements à Madame VIGNERON, pour tout le travail réalisé pendant son temps de direction.

Quelles sont les classes, qui est l'enseignant(e) et combien d'enfants ?
(les chiffres ci-dessous, sont sous réserve d'arrivée ou de départ depuis septembre 2024).

FYÉ :

CLASSES	ENSEIGNANTE	NOMBRE D'ELEVES
PS – MS	Madame VIGNERON	24
CE1 – CE2	Madame COLLIN (lundi et mardi) Madame ROULAND	23
CE2 – CM1	Madame LAMBERT	24
CE2 – CM1	Madame LEROY	24
CM2	Madame GUIBERT	26

OISSEAU-LE-PETIT :

CLASSES	ENSEIGNANT (e)	NOMBRE D'ELEVES
PS – MS	Madame LAIGNEAU	24
GS	Monsieur VILLAIN	20
CP	Madame CIVEL	21
CE1	Madame HOUIS-CASATI Madame COLLIN (jeudi et vendredi)	24

- Nombre d'enfants sur le site de Fyé : **121**
- Nombre d'enfants sur le site de Oisseau-le-Petit : **89**
- Total du RPI du Rosay Nord : **210 enfants**

Restaurants scolaires Fyé et Oisseau-le-Petit

Le nombre d'enfants à déjeuner à la cantine est de plus en plus important, nous servons environ entre 90 à 100 rations tous les jours pour chaque site.

Les enfants aiment manger les bons petits plats qui sont préparés par Fanny et Sylvie à Fyé et Nadège et Émilie à Oisseau (poisson frais, légumes frais, produits bio...).



Il y a 6 personnes à chaque cantine pour s'occuper de vos enfants et assurer les deux services, il s'agit :

FYÉ :

- Fanny (*cuisinière*)
- Sylvie (*aide-cuisinière et surveillance sur la cour*)
- Alizé (*aide au service, en charge des plus petits et surveillance sur la cour*)
- Karine (*aide au service, en charge des plus petits*)
- Inès (*aide au service et surveillance sur la cour*)
- Gil (*aide au service et surveillance sur la cour*)

OISSEAU-LE-PETIT :

- Nadège (*cuisinière*)
- Émilie (*aide-cuisinière*)
- Myriam (*aide au service et surveillance sur la cour*)
- Jennifer (*aide au service, en charge des petits et surveillance sur la cour*)
- Chloé (*aide au service, en charge des petits et surveillance sur la cour*)
- Karine (*aide au service et surveillance sur la cour*)

REPAS A 1 EURO :

Lors du dernier comité syndical, il a été décidé de faire bénéficier les familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1000 € de la tarification sociale du repas à 1 euro.

Cette décision est votée pour une durée de 3 ans sous réserve que les finances du SIVOS le permettent et que l'ÉTAT continue à participer au financement de trois euros.

REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier les deux vice-présidents qui m'accompagnent au SIVOS, ainsi que Madame FAUTRARD (secrétaire), les maires des communes du RPI, les membres du comité syndical, la directrice du RPI, tous les enseignants, tout le personnel du SIVOS, les secrétaires de mairie et les employés communaux des communes de Fyé et Oisseau-le-Petit, les parents d'élèves qui nous confient leurs enfants.

Comme ce journal communal arrivera dans vos boîtes à lettres vers la fin de l'année, je vais me permettre de vous souhaiter à tous :

DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET MEILLEURS VŒUX POUR 2025

Nadine LELIEVRE, Présidente du SIVOS

Classe de neige - Albiez-le-Vieux (Alpes) du 19 au 24 janvier 2025

53 élèves de CM1 et CM2 des classes de Fyé vont aller en classe de neige en janvier 2025. Ces enfants seront accompagnés de leurs enseignantes et de 5 accompagnants (parents d'élèves). Le trajet se fera en partie par le train et ensuite en car jusqu'à la station. Pendant ces quelques jours, les enfants pourront découvrir la neige, les activités liées à la neige, ski, raquette, visite d'une ferme, découverte de la faune et de la flore et aussi, suivre des heures de cours.



Cette classe de neige est financée par enfant de la façon suivante :

- Participation des familles : 260 €
 - Participation des municipalités : 150 €
 - Participation de l'APE : 100 €
 - SIVOS : prend en charge la différence (environ 4 200 €)
- Le montant de la classe de neige pour un enfant est de 587 € environ.

APPEL AUX DONS OU AUX SPONSORS :

Comme pour la précédente classe de neige, le SIVOS, va solliciter les différentes entreprises du secteur pour essayer de « récolter » quelques euros supplémentaires qui pourraient diminuer le coût financier ou permettre de faire une activité supplémentaire, par exemple, une balade en chien de traîneaux, mais malheureusement cela devient de plus en plus difficile.

Si vous avez, des connaissances qui accepteraient « d'investir quelques euros dans cette classe de neige », n'hésitez pas à leur indiquer les coordonnées du SIVOS ou des enseignantes.

MERCI !



L'APE « Les Lutins »

L'Association des Parents d'Élèves des écoles primaires de Fyé et de Oisseau-le-Petit permet de récolter des fonds indispensables pour l'organisation de voyages scolaires, notamment la classe de neige qui a lieu tous les deux ans.

Une participation financière à hauteur de 100 € par enfant avec un total de 5 300 € d'aide est réalisée par l'association pour ce séjour d'une semaine que tous les élèves attendent avec impatience.

Tout cela est rendu possible grâce à une équipe de lutins dynamique et investie pour nos enfants. De nombreuses opérations sont organisées durant l'année en sollicitant les parents et les familles. Nos deux gros événements sont le loto de l'école (**vendredi 25 avril 2025**) et notre traditionnelle kermesse de fin d'année (**dimanche 22 juin 2025**).



N'hésitez pas à nous rejoindre ! S'investir et donner un peu de son temps est essentiel pour continuer à assurer les voyages scolaires mais aussi pour rencontrer d'autres parents et s'épanouir au sein d'une association conviviale. Sans vous, nos enfants ne partiront plus... On compte sur votre générosité et votre participation.

L'équipe des Lutins, Le président Stéphane PONTONNIER

Tarifs pour les locations des salles communales

► Prix de la salle polyvalente :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
Vin d'honneur (Maximum 4 h)	60 €	20 €
Salle sans cuisine (Week-end)	330 €	20 €
Salle avec cuisine (Week-end)	400 €	20 €
Salle sans cuisine (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	180 €	20 €
Salle avec cuisine (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	200 €	20 €

Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2024

Caution de garantie : 500 € sous forme de deux chèques de 250 €

Journée supplémentaire de location : 50 € - **Tarif réveillon du 31 décembre :** 650 €

► Prix de la salle du presbytère :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
Vin d'honneur	50 €	Gratuit
Salle (week-end)	170 €	Gratuit
Réunion (hors période scolaire)	50 €	Gratuit

Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2024

Caution de garantie : 300 € sous forme de deux chèques de 150 €

Journée supplémentaire de location : 30 € - **Tarif réveillon du 31 décembre :** 250 €



Salle polyvalente



Salle du presbytère

Le cimetière de Fyé

Le 17 mars 2020, lors du conseil municipal, une délibération a été prise pour constat d'abandon de 18 concessions, qui précise que la durée de la procédure est de 3 années (délai obligatoire). La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par l'article L2223-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse 3 critères :

- Avoir plus de trente ans d'existence
- La dernière inhumation a dû être effectuée, il y a plus de 10 ans
- Être à l'état d'abandon

CONSTATATION DE L'ÉTAT D'ABANDON :

La constatation de l'état d'abandon constitue la première étape de la procédure.

LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D'ABANDON :

Ce constat a été dressé par Monsieur le Maire, accompagné de Mesdames Nadine LELIEVRE adjointe en charge du cimetière et de Laurence PHILIPPE, secrétaire de mairie, en charge également du cimetière et des actes en rapport avec celui-ci.

L'AFFICHAGE ET LA NOTIFICATION DU PROCÈS-VERBAL :

Le procès-verbal de l'état d'abandon doit être notifié aux représentants de la famille si cela est possible. L'affichage doit être porté à la connaissance du public en mairie et aux portes du cimetière. Il y a 3 affichages successifs durant la procédure.

IMPORTANT :

L'état d'abandon constaté par procès-verbal ne doit pas être interrompu dans les 3 ans qui suivent l'expiration de la période des affichages, par un acte d'entretien constaté.

Si tel est le cas, la concession nouvellement entretenue, sort de la procédure.

LA DÉCISION DE REPRISE :

Un mois après la publication et la notification de l'arrêté prononçant la reprise des concessions abandonnées, le maire peut faire enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires restés sur la concession.

A la suite de cela, le maire peut alors concéder à nouveau le terrain de la concession à condition d'avoir respecté les 3 formalités suivantes :

- Exhumation des restes des personnes inhumées
- Réinhumation de ces restes dans l'ossuaire existant dans le cimetière
- Avoir consigné les noms des personnes sur un registre en mairie.

L'entreprise des pompes funèbres TETARD d'Alençon est intervenue du 30 septembre au 04 octobre 2024 pour réaliser ces travaux dans le cimetière de FYÉ concernant 10 concessions.

Les 8 autres concessions feront l'objet d'une autre intervention courant d'année 2025.

VOCABULAIRE :

Sépulture : action d'enterrer un mort, et c'est aussi le lieu où le mort est enterré.

Concession funéraire : emplacement dans le cimetière ou columbarium pour recueillir les restes d'une personne décédée.

Ossuaire : lieu où la municipalité conserve les restes des défunts dont la concession n'a pas été renouvelée.

Il est souvent fait erreur d'interprétation entre la **crémation** et l'**incinération**, il faut savoir que l'on parle de :

- La crémation pour réduire en cendres le corps humain
- L'incinération pour réduire en cendres des objets



Les vœux du Maire, le vendredi 5 janvier 2024



Le marché aux fleurs, le mercredi 1^{er} mai 2024



Portes ouvertes à la station d'épuration, le samedi 8 juin 2024



Le forum des associations, le samedi 14 septembre 2024



Le festival Kikloche

Le festival KIKLOCHE est un festival de petites formes spectaculaires à la campagne itinérant sur le territoire du Nord Sarthe depuis 2006 et proposé par l'association Festivals en Pays de Haute Sarthe.

Ce festival familial se déroule sur un week-end et propose deux temps forts :

Le samedi, une soirée de concerts gratuits et de spectacles pour toute la famille.

Le dimanche, le village se transforme en accueillant une douzaine de spectacles

joués plusieurs fois dans la journée dans plusieurs lieux de la commune, en intérieur ou en extérieur, au total c'est une quarantaine de représentations qui sont proposées au cours de cette journée.

Pour sa vingtième édition Kikloche se déroulera à Fyé **les 28 et 29 Juin**. L'association, en concertation avec la mairie, organisera une réunion publique afin de présenter le festival au début de l'année 2025. Chaque année nous nous installons dans un village différent et nous allons à la rencontre des habitants pour que l'évènement devienne une fête du village. Nous faisons appel à des bénévoles pour nous aider à l'installation du festival, à la tenue de différentes missions (accueil du public, service restauration, sécurité, technique, billetterie...) le week-end, et pour l'hébergement des équipes artistiques venues de toute la France. La première réunion de présentation et d'informations sur le festival se tiendra **le 21 février 2025** à la salle polyvalente. Notez-le dès à présent sur vos agendas !





Le comité des fêtes

Depuis le 20 février 2024, un nouveau comité des fêtes a été créé. Le bureau est composé de : Sylvie MÉTAIRIE (Présidente), Michèle SALMON (Trésorière), Carole RAVALET (Secrétaire) et de ses membres.

Depuis sa reprise, le comité des fêtes compte de nombreuses actions à son actif.

► La fête des voisins

Précédemment organisée par la municipalité, le comité des fêtes a repris en charge cet évènement **le 31 mai dernier** dans une ambiance festive et conviviale avec une aparté musicale de l'orchestre de l'Harmonie de Fyé. Partage et bonne humeur étaient au rendez-vous !! Venez nous rejoindre **le 24 Mai 2025** pour une nouvelle édition.



► Le 14 juillet

Après 5 années d'absence, le traditionnel vide-greniers était de retour à Fyé. Un grand merci à la municipalité d'avoir perpétué le feu d'artifice en l'absence du comité des fêtes. La journée fut belle et a permis d'accueillir de nombreux exposants. L'après-midi a été animée par la présence des mascottes. Merci au club des Mini Verts de Damigny pour leur présence.

Rendez-vous en 2025 !



► Le loto avec « Générations Mouvement »

Le Comité des Fêtes et Générations Mouvement se sont associés pour organiser le loto animé **du 13 octobre dernier** par Jean-Paul Chotard. De nombreux lots et bons d'achats ont fait le bonheur des joueurs venus en nombre.



▶ Luc Arbogast à l'église de Fyé

Organisé au sein de l'église de notre petite commune, Luc Arbogast est venu interpréter « Songe d'une nuit d'hiver » son tout dernier concert à quelques jours de Noël, **le 22 novembre 2024**. Luc Arbogast est un artiste unique, authentique avec un talent fou !

Il est venu dans notre petite bourgade avec ce qu'il a de plus cher, ses instruments, sa voix exceptionnelle, son désir de faire voyager et partager sa musique ici et dans le monde...



Luc Arbogast avec les membres du Comité des Fêtes



Luc Arbogast avec l'Abbé Gautier Terral

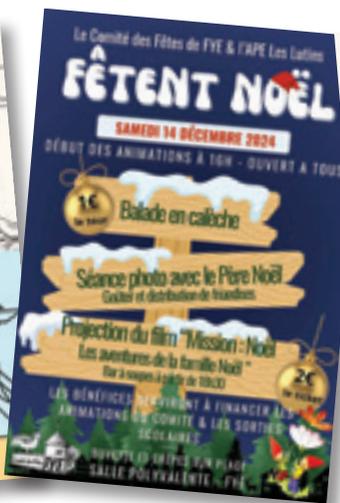
▶ Halloween



Maquillages effrayants, concours de déguisements et chasseurs de bonbons étaient de sortie lors de cette fin de journée **du 31 Octobre dernier**.



Le comité des fêtes a récompensé de nombreux enfants : le plus beau déguisement de sorcière, le plus drôle, le plus petit mais aussi les meilleurs ramasseurs de bonbons qui ont collecté plus de 5 kg de bonbons... Rendez-vous l'année prochaine !!



Vous souhaitez nous rejoindre et partager vos idées avec nous ? N'hésitez pas à contacter la Présidente : **Sylvie MÉTAIRIE** au 06 09 11 40 46 ou par mail comitedesfetesdefye@gmail.com

Les Commémorations du 8 mai 2024



Les Commémorations du 11 novembre 2024



Le 80^{ème} anniversaire de la libération

Dévoilement de la borne et des panneaux



Cérémonie au monument 2^{ème} DB



Discours du maire



Ghyslène Lebarbenchon,
Maire de St-Martin-de-Varreville



Philippe de Francqueville, petit-fils du Général Leclerc



Le sous-préfet de Mamers Quentin Spooner



Les avions



Les enfants de Fyé déposant du sable de la plage d'Omaha Beach



Les musiciens de l'harmonie de Fyé



A la stèle de Geneviève Hobey



Au cimetière



Décorations des musiciens



Autres décorations



- 1 - Décoration de Daniel BAUDRY professeur d'espagnol à Châteaudun - Patrice GUINET fils de Pierre GUINET
- 2 - Décoration de Madeleine RONDEAU notre ancienne institutrice
- 3 - Décoration de Tanneguy de SAINTE-MARIE neveu de Geneviève HOBEY
- 4 - Médailles fournies par Joël RIVIERE des Amis de la Route LECLERC

La salle polyvalente



FernandCHANTELOUP : libérateur de Fyé, grand-père de Jérémie DUPROS, saxophoniste et secrétaire de l'Harmonie de Fyé. Fernand CHANTELOUP, enfant du pays, que l'on croyait mort depuis le début de la 2^{ème} guerre mondiale est décédé le 29 décembre 2000. Sa brillante carrière militaire avait commencé en octobre 1934 ; rappelé en septembre 1939 à destination de la Norvège, il arrive en Angleterre, retrouve les Forces Françaises Libres en 1940. Il participe aux campagnes en Afrique du Nord : Dakar, Egypte, Érythrée, Syrie Tripolitaine et Tunisie avec le 1^{er} régiment de Spahis marocains affecté à la 2^{ème} DB en 1943. Il participe avec courage le 11 août 1944 aux combats avec l'ennemi entre la Hutte et Fyé, à la libération de la commune et par sa bravoure celle de la France. Pour cette carrière militaire hors du commun, il était titulaire de la médaille coloniale, de la croix de guerre avec palmes (1939-1945) et de la médaille militaire par décret du 1^{er} juin 1960.

Les Associations Sportives

► L'A.S. Fyé

Chers habitants de Fyé,

A l'approche de la fin d'année, nous souhaitons vous tenir informés des activités et progrès accomplis par notre club de Football, l'A.S. Fyé.



Depuis le début de l'année, nous avons déployé d'importants efforts pour structurer et dynamiser notre club. Le bureau, composé de dirigeants dévoués, a travaillé sans relâche pour assurer le bon fonctionnement de nos activités et renforcer nos liens avec la communauté. Nous comptons actuellement 210 licenciés et avons formé plusieurs commissions pour mieux gérer les différentes facettes du club.

La féminisation de notre club, initiée lors de la Coupe du Monde 2019, a connu un bel essor malgré les difficultés rencontrées durant les années Covid. Aujourd'hui, nous sommes fiers de compter plusieurs équipes féminines et de voir de plus en plus de jeunes filles rejoindre nos rangs.

Nous avons également renforcé nos effectifs avec deux équipes séniors masculines, une équipe féminine en football à 11, et plusieurs équipes de jeunes en partenariat avec le club voisin de Champfleür. Les équipes de baby-foot pour les plus jeunes et le foot animation pour les catégories U6 à U9 sont en pleine expansion.

L'une de nos priorités est d'assurer une formation continue pour nos éducateurs, afin qu'ils puissent accompagner au mieux nos jeunes joueurs. Nous croyons fermement que le plaisir et l'épanouissement personnel passent avant la compétition. Ainsi, le respect, le fair-play, la convivialité et la tolérance sont au cœur de notre projet.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos bénévoles, dirigeants et éducateurs pour leur dévouement et leur passion. Grâce à vous, l'A.S. Fyé est un lieu où il fait bon vivre et où le sport devient une véritable école de la vie.

Nous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année et espérons vous voir nombreux lors de nos prochains événements sportifs. Sportivement,

Date à retenir : Repas dansant le 8 mars 2025.

Le président de l'A.S. Fyé, *Abel DEGAUGUE*



Seniors A. A.S.FYE 2024



Seniors B. A.S.FYE 2024



Seniors F. A.S.FYE 2024



U15A. A.S.FYE 2024



U13F A.S.FYE 2024



U15F A.S.FYE 2024



U10F A.S.FYE 2024



U11 A.S.FYE 2024



► Les 50 ans du foot du 29 Juin 2024



► Le Club cyclotouriste de Fyé



Au moment où l'on songe à remiser les vélos, à cause de la saison hivernale souvent morose, le bilan de cette saison 2024 est plutôt satisfaisant, avec des sorties du samedi après-midi bien suivies et toujours conviviales... En 2025 on continue, si possible avec tout l'effectif (en 2024, 2 forfaits sur « blessure », avec une fracture du fémur et un genou bloqué pendant de longs mois, trop longs surtout pour les « handicapés » !!!)

Chaque samedi, si le temps le permet, les cyclos se donnent rendez-vous à 14 h à la mairie (par temps trop chaud, en été, on cycle plutôt le matin). Tous les niveaux sont les bienvenus, les circuits sont adaptés à chaque participant. Les V.A.E. (vélos à assistance électrique) côtoient les vélos « musculaires » et chacun prend soin de ses collègues, dans un esprit de fraternité et de partage. Personne ne doit être laissé sur le bord de la route.

Les nouveaux cyclotouristes peuvent, avant de s'engager, effectuer 3 sorties, pour voir si ça leur convient, pas de risque, donc, à essayer et profiter des conseils des « anciens » sur nos belles petites routes sarthoises.

Le forum des associations du samedi 14 septembre a été, cette année encore, l'occasion de rencontrer les habitants de la

commune et des environs et de partager ce si cher esprit associatif, qui fait la richesse de la vie communale.

Lors du week-end du patrimoine (21 et 22 septembre) 16 cyclos ont participé à la traditionnelle sortie « longue » du club. Et même si la météo défavorable, le dimanche, a écourté et douché les bonnes volontés, la sortie du samedi dans les environs d'Évron et Sainte-Suzanne (en Mayenne) a bien plu et a permis aux amateurs de parcourir 45 km avec visite de la cité médiévale de Sainte-Suzanne.



Le lendemain, visite « humide » dans la cité gallo-romaine de Jublains, avec pique-nique, joyeux, comme d'habitude, pour clôturer ces retrouvailles.



Le groupe avait choisi le camping d'Évron comme base, avec un repas au restaurant le samedi soir, dans les environs.

Contacts :

Gérard COSME, *président* au 02 43 33 10 75

Laurence BEAUVOIS, *secrétaire* au 06 47 22 77 20

► Tennis Club

Contact : s'adresser à **Jean-Pierre FRIMONT**
Port : 06 84 11 57 02



► Association des chasseurs de Croix Pergeline

Contact : **Gérard FLEURY**
9 Chemin des Garennes - 72610 Fyé
Tél : 02 33 26 90 75
Port : 06 72 94 84 67

Les Associations Culturelles

▶ AFN

Président : Michel HONORE - Tél : 02 43 33 40 93
Secrétaire : Michel PERDEREAU - Tél : 02 33 32 04 25

▶ A.O.F. du Nord Sarthe

A l'occasion du Gala annuel organisé la FCFF UDOM le samedi 26 octobre 2024 à Écommoy, Josiane PIEL a reçu la médaille d'or pour 28 années de bénévolat dont 20 ans à l'AOF avec 17 ans de présidence. Bravo et merci pour ton engagement.



L'association des Organisateur de Fêtes du Nord Sarthe existe depuis le 21 février 1982 ; elle regroupe une trentaine d'associations et gère un parc de matériel.

Présidente : Josiane PIEL

3 Chemin des Garennes
72610 Fyé

Tél. : 02 33 32 04 38 ou 07 81 22 88 51

✉ : piel.luc@outlook.fr



▶ Association Loisirs et Nature en Sarthe

Astronomie, soirée d'observation du ciel, découverte des sciences de l'univers.

Sorties nature, basées sur la biodiversité, respect de l'environnement, sensibilisation sur l'écologie.

Président : Monsieur Mikaël JOSSET

la Sorie - 72610 Fyé

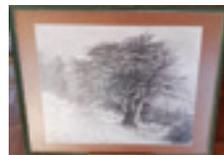
Tél : 07 81 31 01 24

✉ : accueil@web-radio-energie.fr

▶ Couleurs Nord S'Art

Association d'Activités Artistiques et Plastiques : dessin, peinture, aquarelle, pastel, fusain.

Les cours sont donnés par **Véronique LESAGE**, diplômée de l'École Estienne de Paris.



- Le mercredi de 17h00 à 19h00 à la salle du Presbytère de Fyé.
- Le mercredi de 14h00 à 16h00 à Grandchamp



Prochaine exposition de peinture les 15 et 16 mars 2025 à la salle polyvalente de Fyé.

Contacts :

Présidente : **Françoise LIMARE**

Tél : 06 80 04 72 37

Professeur : **Véronique LESAGE**

Tél : 06 82 07 68 37

▶ CréatureS compagnie

Association qui propose des spectacles et des actions culturelles sur le territoire. Projets de création associant l'art de la marionnette, le masque, l'écriture, l'image et les nouvelles technologies.

Pour tous renseignements :

Tél : 06 62 69 74 08

✉ : creatures.cie@gmail.com

http://cie.creatures.free.fr



Les Associations Culturelles



► Génération Mouvement Club de Fyé



Présidente : Chantale METIVIER

20, rue du Calvaire - 72130 Saint-Victeur
Tél : 02 43 97 38 31 - Port : 06 22 61 72 83

✉ : christian.metivier@sfr.fr

Lors de l'assemblée générale du **24 janvier 2024**, Françoise Davoust a été mise à l'honneur pour 12 années de trésorerie.



Ateliers couture pour la confection de coussins en solidarité avec les femmes atteintes du cancer du sein en partenariat avec Florence Morineau, sage-femme libérale à la maison de santé de Fyé.



Le groupe de marcheurs tous les lundis après-midi encadré par Michel Perdereau.



Journée pique-nique le 30 juin 2024.

Repas Champêtre à Ancinnes le 30 août 2024.



Sortie les bodins à la ferme le 9 juillet 2024.



► L'Harmonie de Fyé

Présidente : Marie Georges BATONNIER

Tél. : 06 25 19 45 83

✉ : marie-georges.batonnier@orange.fr

Chef de Musique : Jocelyn SOURGENS

Tél : 07 67 12 58 84

✉ : sourgensj@gmail.com

Répétitions à la Maison des Associations de Fyé : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 20h30.

Évènements 2025 :

- Fête de la musique : le dimanche 22 juin 2025
- Loto : le samedi 22 novembre 2025



Fête de la musique 2024



On fête les anniversaires de l'année

► Maison Familiale Rurale de Fyé



Formations en alternance : Santé - Social - Agriculture

Directrice : Nolwenn LE BOULANGER

MFR : 6 rue du Rosay - 72610 Fyé

Tél : 02 33 26 81 29 - Fax : 02 33 32 88 49

web : www.mfr-fye.fr

► Encadrement PASSEPARTOUT

Présidente : Marie-Thérèse BLIN

Tél : 02 33 26 83 29 ou 06 32 29 17 98

✉ : blinmarie10@gmail.com



Le Jardin d'Art Brut Fernand Chatelain 2025

La saison 2024 est maintenant derrière nous et nous pouvons en conclure que les visites ont été un peu moins nombreuses que l'an passé (déjà pas fameux !) : un peu moins de 200 visiteurs avec parfois des dimanches où l'on ne voyait personne !

Pourtant les visiteurs 2024 étaient à la fois très intéressés et plus au fait de ce que recouvrait cette notion d'art brut, catégorie où Fernand Chatelain excellait, avec cette particularité de Fyé de présenter un caractère humoristique et joyeux. Les autres sites d'art brut de notre région sont plus « sérieux »... Fernand était un personnage haut en couleurs, c'est le moins qu'on puisse dire !

Les visites de groupe sont toujours possibles, toute l'année, sur rendez-vous, qu'on se le dise. N'hésitez pas à contacter le président pour que l'on vous organise une visite « aux petits oignons » qui réjouira tous ceux qui pourraient encore hésiter à venir voir ce site magnifique et drôle, reconnu en son temps par l'une des branches de l'UNESCO, excusez du peu !

De même, si vous avez des idées de collaboration avec nous (association, particulier, sphère éducative...) ce sera avec grand plaisir que nous étudierons ensemble la façon de travailler pour populariser l'esprit « Chatelain »...

Cette année encore, un pot-lectures a inauguré la saison 2024 : **le 18 mai, dès 17 h**, une trentaine de spectateurs sont venus écouter des textes plutôt drôles, mais pas que !

Josiane, Joëlle, la « petite » Véronique, Marcel et François nous ont régales avec « l'incontournable » Prévert, Thomas Vinau, des textes de Fernand Legeard en patois mainiot, Jean-Paul Didier Laurent, Jean-Paul Dubois, ainsi qu'une aventure du « Roman de Renart »...

Dès maintenant, réservez cette date pour le pot 2025 : **Samedi 7 juin à 17 h**. Et, comme d'habitude, des petites spécialités locales vous seront offertes, après les lectures.

Ce site est vraiment exceptionnel et doit continuer à être visité... c'est un des joyaux de l'art brut dans la région et, en tout cas, un lieu incontournable, fierté de notre commune.

Pour cela, nous devons renforcer notre petite équipe de guides bénévoles. Nous veillerons à assurer la formation des nouveaux guides et les accompagnerons tant qu'ils le souhaitent.



Rejoignez-nous !

Vous ne serez pas déçus d'appartenir à notre équipe !

Par avance, nous vous remercions pour vos aide et engagement.

Par ailleurs, nous proposons des stages photos (gratuits) afin d'optimiser votre pratique de la prise de vue, quel que soit votre appareil.

Cette année encore, le forum des associations **du 14 septembre** a permis aux visiteurs de mieux nous connaître et, pour les membres des diverses associations de Fyé, de se rencontrer et échanger.

Ouverture : du 8 juin au 21 septembre 2025. Entrée gratuite.

Contacts :

Office de Tourisme des Alpes Mancelles au 02 43 33 28 04

François ROBERT, président, au 02 33 32 91 65 - 06 84 10 93 65

✉ : tahitibob72@wanadoo.fr



Écurie de propriétaires

▶ La Toque de Meslay

Lieu-dit Meslay - 72610 Fyé

Contact : Aurélien Lafosse

Tél : **06 85 46 09 63 - 07 77 99 58 20**

✉ : **aurelafosse@laposte.net**

GPS : Commune de Fyé, lieu-dit : Meslay



Les Gîtes

▶ Le domaine de Meslay

2, lieu-dit Meslay - 72610 Fyé

Gîte de Groupe et de Séjour

Contact : Azéline BOUTELOUP

Tél / Fax : 02 43 34 44 60

06 13 01 83 22

✉ : **gitedemeslay@gmail.com**



▶ Gîte de La Pommeraiie

1 Impasse de la Pièce - 72610 Fyé

Pour 9 personnes :

4 chambres - 2 salles de bain - 3 WC

Contact : M. Mme ASHWORTH Hugh et Julie

Tél : 00 44 77 34 41 06 91

✉ : **hughashworth2000@yahoo.co.uk**



École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

▶ 2 rue Abbé Lelièvre

72130 Fresnay-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 93 27 - Fax : 02 43 33 77 23

✉ : **emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr**

Directeur : Laurent RAMEAU-BEUNACHE

▶ Horaires secrétariat :

mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

et 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

▶ L'EMDT est fermée pendant les congés scolaires (sauf pendant la période d'inscription début juillet)

▶ Site de Fyé

Maison des Associations

13 Grande Rue - 72610 Fyé



Office de Tourisme des Alpes Mancelles

▶ 19 rue du Docteur Riant

72130 Fresnay-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 28 04

✉ : **contact@tourisme-alpesmancelles.fr**



▶ 14 Place de la Libération

72170 Beaumont-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 03 03

✉ : **contact@tourisme-alpesmancelles.fr**



<https://www.tourisme-alpesmancelles.fr>

Liste des Artisans

- ▶ **ALBIOCLEAN**
Lutte contre les nuisibles - 07.71.57.93.97
- ▶ **Carrelage**
Jonathan LEPINAY - 07.62.59.74.40
- ▶ **Électricité**
Sylvain LELIEVRE - 02.33.26.73.64
- ▶ **Èvènementiel**
Christophe PELLIER - 06.87.78.17.34
- ▶ **Ferronnerie d'art**
Julien SEIGNEURIE - 02.33.82.04.26
- ▶ **Maçonnerie**
EIRL RONDEAU - 06.24.00.79.26
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**
Jacky BOYAUX - 02.33.26.72.85
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**
Noël ROUSSEAU - 02.33.26.84.42
- ▶ **Menuiserie artisanale**
Mickaël BALLOT - 06.50.33.22.38
- ▶ **Menuiserie artisanale**
Pierre TAURIN - 06.82.31.35.94
- ▶ **Plombier / chauffagiste**
Christophe LORTIE - 09.62.56.86.30
- ▶ **Restauration de VE/Construction VHC**
MECA-FAST - 06.75.25.97.19
- ▶ **Sellerie - Tapisserie d'ameublement**
Valérie LATOUCHE - 02.33.26.92.46
- ▶ **Stockage**
S.E.D.E.P LOGISTIQUE - 06.16.99.30.74
- ▶ **Terrassements M.T.P.**
Martial FRANCO
02.33.82.64.36
- ▶ **Transport Guy BEHIER**
Guy BEHIER - 02.33.28.08.95
- ▶ **Transport VTC**
Andy'Minutes - 07.45.02.02.00
- ▶ **Travaux agricoles**
Jérôme DOUET - 02.33.26.81.41
- ▶ **Triage de semences**
SAS SALMON-LEBATTEUX
06.70.93.76.67 - 06.10.52.93.73
- ▶ **Triage de semences**
Guillaume LAUNAY
06.86.79.72.17

Liste des Commerçants

- ▶ **AB PAULOWNIA**
Jacques COUSSEAU - 02.33.15.31.02
- ▶ **Bar / Tabac / Jeux / PMU**
« Le Monocle » M. et Mme JÉANNE
02.33.28.93.58
- ▶ **Boulangerie**
M. et Mme RENAULT - 02.33.26.84.14
- ▶ **Coiffeur « Au salon de Jennifer »**
Jennifer LHUISSIER
02.33.28.23.88 - 06.86.79.45.19
- ▶ **Garage auto / Tôlerie**
Stéphane PERDEREAU - Pascal TROUILLET
02.33.26.81.73
- ▶ **Garage CACTUS Auto**
Jonathan MARIE - 02.61.72.00.41
- ▶ **Institut de Beauté « Moment Cosy »**
Virginie GAUDRE - 02.33.32.12.62

Autre

- ▶ **Office Notarial**
SARL GAUDRE-NOEL-DIMECH
02.33.26.80.03

Quelques numéros utiles

- ▶ Pompiers..... 18
- ▶ S.A.M.U 15
- ▶ Gendarmerie..... 17
- ▶ Gendarmerie de
OISSEAU-LE-PETIT..... 02.33.26.80.17
- ▶ École Primaire (5 Grande Rue) 02.33.26.98.65
- ▶ Garderie scolaire..... 02.33.29.47.37
- ▶ SIVOS du Rosay Nord 02.33.15.08.76
- ▶ Maison Familiale Rurale
(6 rue de Rosay) 02.33.26.81.29
- ▶ Cantine Scolaire de FYE 02.33.26.28.94
- ▶ Cantine Scolaire
de OISSEAU-LE-PETIT 02.33.26.66.75
- ▶ Agence Postale Communale ... 02.33.26.81.15
- ▶ Assistante sociale 02 43 33 33 60
- ▶ L'abbé Gautier TERRAL,
Paroisse de FYÉ..... 02.43.97.21.28



La Maison de Santé de la Haute Sarthe

Annuaire des professionnels de santé :

▶ Médecin Généraliste :

Docteur Gaëlle LE NEN RUIZ
09 54 61 49 57

Prise de rendez-vous :

*du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
et le samedi de 8h00 à 12h00*

▶ Mésothérapie - Pressothérapie :

Docteur GODEL-SALEM Marc
02 33 29 30 06 - 06 29 30 66 36

▶ Cabinet Infirmiers :

Monsieur Christophe CHANUT
02 33 26 07 90

*Cabinet Infirmiers sur rendez-vous,
permanence tous les lundis
et jeudis de 6h45 à 7h15*

▶ Masseurs Kinésithérapeutes :

- Madame Anne BOIZARD
06 51 64 54 95
- Monsieur Cédric MITTON
06 44 36 02 85

- Madame Manon MURIER
07 45 00 82 23

▶ Sage-femme Libérale :

Madame Florence MORINEAU
06 79 87 43 90 (Gynécologie-grossesse)

▶ Pédicure Podologue :

Madame Isabelle RICHARD
02 43 33 27 64

▶ Psychothérapeute :

Madame Catherine RACHET
06 88 57 82 61

▶ Ostéopathe D.O. :

Monsieur Julien LEVRARD
06 99 60 03 76

▶ Sophrologue :

Madame Émilie REY Y CORRAL
06 27 11 47 83

▶ Réflexologue-Relaxologue :

Madame Anne-Sophie ROCHE
06 27 54 58 86

Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

- ▶ 2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe

Accueil au RC et accessible PMR

Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

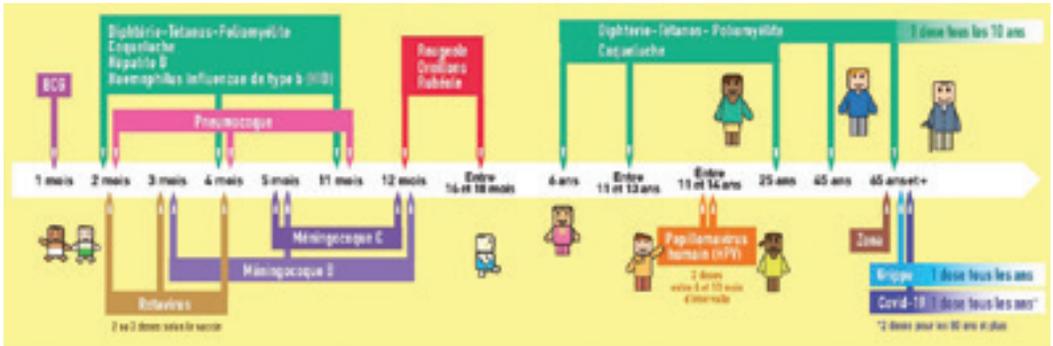
Fermeture de l'accueil physique le lundi après-midi et le vendredi après-midi

Tél : 02 43 34 34 59 - Fax : 02 43 33 77 23

Site : www.cchautesarthealpesmancelles.fr - Mail : contact@cchautesarthealpesmancelles.fr



Le calendrier des vaccins 2024



Se faire suivre régulièrement

► Médecin généraliste :

Il est recommandé de consulter son médecin généraliste au moins **une fois par an** pour un bilan. En effet, il vérifiera votre tension, vos articulations, vos réflexes, auscultera votre cœur ainsi que vos poumons.

A partir de 30 ans : Il est nécessaire de vérifier sa tension au moins une fois par an. D'autant plus que l'hypertension artérielle est une maladie très fréquente.

C'est aussi l'occasion de signaler certains changements comme une prise ou perte de poids, une mauvaise qualité de sommeil ou une fatigue chronique.

A l'issue de cette consultation, votre médecin pourra vous prescrire des examens complémentaires tels qu'une prise de sang ou un examen chez un spécialiste.

A partir de 40 ans : le diabète de type 2 peut souvent survenir. Il est donc nécessaire de faire un bilan glycémique régulier.

► Dentiste :

Consultez également votre dentiste une fois par an afin de faire un détartrage et un check-up en prévention. Cela permet ainsi de conserver une bonne hygiène dentaire et prévenir des problèmes de caries ou de gencive.

► Ophtalmologiste :

Dans la mesure du possible, consultez un ophtalmologiste au minimum tous les trois ans. En effet, certaines maladies oculaires peuvent être décelées avant qu'elles ne provoquent des troubles de la vue.

A partir de 40 ans : lorsqu'on avance en âge, le dépistage du glaucome est nécessaire. Cette maladie est d'ailleurs causée par l'augmentation de la pression interne de l'œil.

Par ailleurs, il est important de contrôler régulièrement sa vue qui peut baisser avec l'âge.

A partir de 50 ans : Consulter régulièrement pour dépister une éventuelle dégénérescence maculaire liée à l'âge (**DMLA**). Pour la dépister un examen de fond de l'œil est nécessaire.

► Dermatologue :

Il est conseillé de consulter un dermatologue une fois par an afin de prévenir le cancer de la peau. Surtout pour les personnes à peau claire avec de nombreux grains de beauté. Généralement, un grain de beauté douteux peut être retiré avant qu'il n'évolue.

Par ailleurs, le dépistage précoce permet une meilleure guérison.

► Gynécologue :

A partir de 25 ans : Pour les femmes, le dépistage du cancer du col de l'utérus devient régulier. Effectivement, il est recommandé de faire un frottis tous les trois ans, voire tous les ans pour celles qui ont des antécédents familiaux.

Continuez les dépistages du cancer du sein.

Les mammographies sont d'ailleurs prises en charge par la sécurité sociale tous les deux ans entre 50 et 74 ans.

Un examen complémentaire peut être conseillé pour dépister une éventuelle **ostéoporose**.

L'ostéoporose est une maladie diffuse du squelette caractérisée par une diminution de la densité osseuse et des altérations de la micro-architecture des os.

L'ostéodensitométrie est l'examen qui permet de mesurer la densité minérale des os et est réalisé dans un cabinet de radiologie.

En effet, cette maladie survient généralement après la ménopause et est très fréquente chez les femmes.

A partir de 40 ans :

► Cardiologue :

Il n'est pas inutile de faire contrôler son cœur. D'autant plus si vous présentez des facteurs de risque (hypertension, tabagisme, antécédents familiaux...).

A partir de 50 ans :

► Gastro-entérologue :

Le dépistage organisé du **cancer colorectal** et pris à 100 % par la sécurité sociale vous concerne (hommes et femmes) tous les 2 ans si vous avez entre 50 et 74 ans. Vous recevrez un courrier pour aller retirer le kit de dépistage chez votre pharmacien.

Puis tous les 5 ans, une coloscopie peut devenir indispensable et sera réalisée par votre gastro-entérologue. Ce cancer se guérit dans neuf cas sur dix s'il est détecté rapidement.

► Urologue :

Pour les hommes : Le dépistage du cancer de la prostate est conseillé, (dosage du PSA).

► Autres dépistages :

Hépatite B : inflammation du foie provoquée par le virus VHB.

Hépatite C : établi par une prise de sang, en cas de positivité, un suivi médical et de prévention de la transmission seront indispensables.

Sida (VIH) : un test de dépistage du virus permet de déceler sa présence.

Infections sexuellement transmissibles (IST) : dues à des bactéries, virus et parasites transmises par voie sexuelle.

**En définitive, être en bonne santé passe par une prévention soignée de son corps.
Il ne faut jamais attendre d'avoir mal ou d'être malade pour s'inquiéter de son état.
Une bonne prévention permet d'éviter beaucoup de maladies !**

Les défibrillateurs

La commune possède deux défibrillateurs : l'un situé au stade Raymond SUET (dans le couloir près du vestiaire de l'arbitre) et l'autre à côté du kiosque à livres à l'entrée de la mairie.



Action Équilibr'âge à Fyé

La commune de Fyé organise en partenariat avec l'association Kiné Ouest prévention, une action Équilibr'âge.



Cette action est destinée aux retraités dans le cadre de la prévention des chutes. Elle est subventionnée par la Conférence des Financeurs.

Quelques chiffres : 2 millions de personnes de plus de 60 ans chutent chaque année.

Par peur de rechuter, ces personnes perdent en autonomie. La prévention reste le moyen le plus efficace de diminuer la fréquence des chutes, la gravité de leurs conséquences et de reprendre confiance en soi.

Qui est concerné ? Toutes les personnes de 60 ans et plus.

Pourquoi participer ?

- Mieux connaître ses capacités
- Améliorer son équilibre
- Apprendre à se relever en toutes circonstances
- Reprendre confiance en soi
- Créer du lien dans une ambiance conviviale



Le mardi 14 janvier 2025 de 10h à 12h à la salle du presbytère de Fyé, une kinésithérapeute de « Kiné Ouest Prévention » réalisera une conférence où vous découvrirez les objectifs de cette action, les causes des chutes, comment aménager les lieux de vie, tester son équilibre et l'entretenir. Le déroulement des ateliers y sera détaillé.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire directement aux futurs ateliers gratuits (places limitées à 14 personnes) à l'issue de cette conférence.



Crevettes crème vanille

Ingrédients :

- 10 crevettes roses
- 10 cuillères à soupe de crème liquide
- 2 cuillères à café de vanille bourbon liquide



Verser la crème liquide et la vanille dans une casserole, mélanger le tout et faire chauffer.

Verser les crevettes et laisser réchauffer sans porter à ébullition.

Servir en verrine et dégustez chaud

Crevettes pomme, lard au curry

Ingrédients :

- 14 crevettes roses décortiquées
- 1 paquet de 7 tranches de poitrine nature
- 1 pomme
- 2 cuillères à café de curry
- 14 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 14 cure-dents
- 1 plat



Préchauffer votre four à 180 degrés.

Éplucher et couper la pomme en 14 tranches de taille égale.

Couper les 7 tranches de poitrine en 2.

Entourer une tranche de pomme et une crevette décortiquée avec la poitrine nature.

Piquer avec le cure-dent et déposer dans un plat, reproduire le geste pour le reste des crevettes.

Mélanger l'huile et le curry et napper les crevettes.

Enfourner pendant 15 minutes

Déguster chaud



Deux cocktails, en direct de l'hémisphère sud à 16 000 km de Fyé !!!

(À consommer avec modération, un jour de fête, donc possible 365 jours par an !)

► Le Tahiti :

- 4 cl de rhum brun
- 1 jus de citron vert
- 1/2 gousse de vanille
- 1 cuillère à café de sucre en poudre
- 15 cl de jus d'ananas
- La peau d'une demi-orange
- Quelques glaçons

Faire macérer le rhum avec le sucre en poudre, la vanille, la peau d'orange pendant 2 heures. Ajouter ensuite le jus de citron vert et le jus d'ananas. Compléter avec des glaçons.

Servir dans un verre à long drink.

Décorer avec un quartier d'ananas.

N'oubliez pas de boire avant la fonte des glaçons !

► Le Maiao : (prononcer « maille à eau »)

Cette île est à 115 km de Tahiti.

- 6 cl de lait de coco
- 2 boules de glace au coco
- 12 cl de jus d'ananas
- Quelques glaçons

Ce cocktail se prépare au mixer.

Mettre dans celui-ci la glace au coco, le jus d'ananas, et quelques glaçons.

Mixer quelques secondes et verser dans un grand verre.

Décorer d'une tranche d'ananas.

► 7 Différences :



► Labyrinthe :



► Mots mystère



BULOE

XEUCAD

LEON

GOREILUAN

TETSOB

TOEJU

LUNTI



Les mots mystérieux :

y

Déchetteries



Pour des questions sur l'ouverture ou le fonctionnement des déchetteries, contactez l'accueil de la CCHSAM : **02 43 34 34 59**



Déchetterie de Saint-Ouen-de-Mimbré

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20)

ZA de la Promenade
72130 Saint-Ouen-de-Mimbré



Déchetterie de Beaumont-sur-Sarthe

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20)

ZAC rue Saint-Pierre
72170 Beaumont-sur-Sarthe



Déchetterie d'Ancinnes/Bourg-le-Roi

Lundi et Jeudi :
9h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi :
14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20).

La Maladrie
72610 Ancinnes

Distribution des sacs d'ordures ménagères

Du samedi 30 novembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 aux horaires d'ouverture habituels :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00

Ouverture les samedis 30 novembre et 14 décembre de 9h00 à 11h30.

Fermeture lundi 23 et mardi 24 décembre, ainsi que lundi 30 et mardi 31 décembre.



Pour les demandes de passeport ou de carte d'identité

Constituer une pré-demande sur internet de l'ANTS : <https://moncompte.ants.gouv.fr>

Puis se renseigner pour les formalités :

Mairie de Fresnay-sur-Sarthe : sur rendez-vous **uniquement** au 02-43-97-23-75

ou sur le site internet : www.fresnaysursarthe.fr

Mairie d'Ancinnes : sur rendez-vous **uniquement** au 02 33 82 22 52

ou sur le site internet : www.ancinnes.fr

Mairie de Béthon : sur rendez-vous **uniquement** au 02 33 26 82 13

ou sur le site internet : <https://user.clicrdv.com/mairie-de-bethon>



Formalités administratives délivrées à la Mairie de Fyé :

Les actes d'état-civil sont délivrés gratuitement :

- ▶ Acte de Naissance
- ▶ Acte de décès
- ▶ Acte de Mariage

La Mairie se propose de vous aider à obtenir certains documents ou vous renseigner sur :

- ▶ Les reconnaissances anticipées de paternité
- ▶ Les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...)
- ▶ Les recherches cadastrales ▶ Le recensement citoyen obligatoire

Le recensement citoyen : tous concerné(s) à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer en mairie votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- ▶ D'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
 - ▶ D'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.
- Ensuite, l'attestation de participation à la JDC, vous permet :
- ▶ D'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire
 - ▶ De vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- ▶ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), ▶ Un livret de famille.

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le site **SVE** et le lien suivant :

<https://sve-paysdumans.sirap.fr>

- Les autorisations suivantes peuvent être déposées :

- le certificat d'urbanisme (CUa et CUb) • la déclaration préalable (DP) • le permis de démolir (PD)
- le permis de construire (PC) sauf pour les établissements recevant du public
- le permis d'aménager (PA)

- Tout dépôt électronique d'une demande d'autorisation d'urbanisme ne peut-être fait que par ce téléservice.

- Toute saisine par voie électronique effectuée par un autre moyen pour une demande couverte par ce téléservice, ne serait par conséquent pas pris en compte par la mairie.
- L'utilisation du téléservice est gratuite et facultative. Il est toujours possible de déposer sa demande au format papier directement en mairie.
- L'utilisateur devra prendre connaissance et accepter les conditions générales d'utilisation de ce téléservice pour pouvoir déposer une demande.

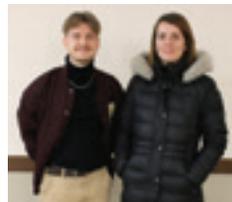


Recensement de la population

Le recensement de notre commune s'est tenu **du 19 janvier au 18 février 2024.**

Les chiffres de l'INSEE seront adressés à la mairie à une date ultérieure. Merci à nos deux agents recenseurs, FANNY et BENOÎT, qui ont mené à bien ce travail en collectant et en renseignant tous les documents nécessaires.

Merci à vous, pour l'accueil que vous leur avez réservé.



Registre des personnes vulnérables sur la commune de Fyé

La mairie est tenue d'instituer un **registre nominatif des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc...)**

Les personnes concernées sont :

- Des personnes de plus de 65 ans
- Des personnes handicapées ou malade à domicile
- Des personnes dépendantes
- Des personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, appareillé, femmes enceintes, etc...)



La mairie a en charge, de vous informer de la mise en place du registre, recueillir vos inscriptions, assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif, le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (*ex : plan canicule*).

La personne qui désire s'inscrire, doit prendre contact auprès de la mairie, où, une fiche d'inscription vous sera remise, ou à télécharger sur le site de la mairie.

Sur cette fiche d'inscription, vous porterez votre nom, la personne à prévenir en cas de besoin, les coordonnées du médecin traitant, quelques petites questions sur votre autonomie à votre domicile, et une rubrique « observations particulières » si vous souhaitez apporter plus de renseignements.

Une fois inscrit, vous pouvez aussi apporter ou supprimer des informations, et vous pouvez même vous désinscrire à tout moment.

Pour votre sécurité

Pour votre sécurité et celle de nos concitoyens, la municipalité conseille de stationner en priorité sur le parking de la mairie pour accéder à l'école, ainsi qu'à l'église lors de différentes célébrations. Merci de votre compréhension.



MAIRIE

13 Grande rue - 72610 FYÉ - Tél. : 02.33.26.81.15
E-mail : mairie.fye@wanadoo.fr - Site internet : www.commune-fye.fr

Les horaires de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi : de 9h à 12h et 14h à 17h30

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h

Samedi des semaines paires : MAIRIE SEULEMENT de 9h à 11h30

Agence Postale fermée le samedi

Les permanences de la mairie les samedis ouverts en 2025 :

Samedi 11 et 25 janvier - Samedi 8 et 22 février - Samedi 8 et 22 mars

Samedi 5 et 19 avril - Samedi 3, 17 et 31 mai - Samedi 14 et 28 juin

Samedi 12 et 26 juillet - Samedi 9 et 23 août - Samedi 6 et 20 septembre

Samedi 4 et 18 octobre - Samedi 15 et 29 novembre - Samedi 13 et 27 décembre

MAIRE

M. Jean-Pierre FRIMONT - « La Boubelière » - 72610 FYÉ

Permanence du Maire :

Tous les jours sur RDV sauf mercredi et samedi après-midi

Comité de rédaction : Jean-Pierre FRIMONT, Eveline FRIGO, Marie HAGUET, Nadine LELIEVRE,
Carole RAVALET, Carine RENAULT, François ROBERT

Conception, réalisation, impression : IMP. AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - MAMERS - Imprim'Vert